


DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le 
ID : 974-249740101-20260601-2026_016_BC_16-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 1 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2026_016_BC_16
*Aménagement d'une voie de
Transport en Commun en Site Propre
(TCSP) sur l'Avenue Rico CARPAYE
– Validation du plan d e financement*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD
SINGAINY - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M.
Olivier HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-
COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel
PAUSE - Mr Erick FONTAINE

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
26 mai 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
08/06/2026

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Eric RENE procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Karim
JUHOOR procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Manon VINCELOT
procuration à M. Gabriel AUBERT - Mme Huguette BELLO procuration à
Mme Mireille MOREL-COIANIZ

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1 JUIN 2026

AFFAIRE N°2026 016 BC 16 : AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP) SUR L'AVENUE RICO CARPAYE – VALIDATION DU PLAN D E FINANCEMENT

Le Président de séance expose :

I - Contexte

Le projet d'aménagement d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur l'avenue Rico Carpaye s'inscrit dans une **stratégie globale de mobilité durable** pour le Territoire de l'Ouest. Face à une saturation croissante du réseau routier et à une part modale des transports en commun encore insuffisante (7 % en 2017 au niveau régional), ce projet vise à **décongestionner les axes urbains** et à **favoriser le report modal** vers des solutions alternatives à la voiture individuelle. L'avenue Rico Carpaye, axe névralgique reliant la Zone Industrielle du Port et le cœur d'agglomération, concentre des enjeux économiques majeurs, avec une forte densité d'emplois et d'activités logistiques. Son aménagement en TCSP permettra de **garantir une ponctualité accrue** pour les travailleurs et une meilleure fluidité des déplacements, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

Ce projet s'articule également avec les **objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** et du futur Plan de Mobilité 2026-2036, qui préconisent une **intensification urbaine** et une **coordination entre urbanisation et transports**. En offrant une alternative crédible à la voiture, le TCSP soutiendra la densification du cœur d'agglomération, tout en réduisant les émissions de CO₂ et les nuisances sonores. Il s'agit d'un levier essentiel pour **améliorer la qualité de vie des habitants** et répondre aux défis environnementaux et sociaux du territoire.

II - Objectifs

Le TCSP Rico Carpaye est conçu pour **s'intégrer pleinement au futur réseau BHNS Ouest**, en renforçant les lignes structurantes du réseau Kar'Ouest. L'objectif est d'**augmenter la vitesse commerciale et la régularité** des bus, ce qui permettra un **gain de temps de parcours** pour les usagers réguliers, rendant le transport collectif **compétitif face à la voiture**.

III - Description du projet

Les travaux prévus sur l'avenue Rico Carpaye consistent en un réaménagement complet de la voirie, incluant la création d'une voie de bus en site propre, la refonte des réseaux notamment d'éclairage, et l'intégration de mobilier urbain. Le projet est divisé en plusieurs tronçons, avec des configurations adaptées pour optimiser la circulation et l'insertion du TCSP. Les matériaux utilisés, tels que le Béton Bitumineux à Module Élevé (BBME), garantiront une durabilité et une résistance accrues, adaptées au trafic lourd des bus et aux conditions climatiques locales.

Les aménagements incluront également des systèmes de mobilité aux feux pour les bus (SLT adaptative), un éclairage public LED et des stations modernes équipées pour recevoir de bornes d'information voyageurs.

Le projet d'aménagement intègre les espaces verts comme un élément clé pour améliorer le cadre de vie et renforcer la durabilité environnementale. Des arbres à haute tige (comme le Benjoin ou le Bois de Fer bâtard) seront plantés dans des fosses adaptées, avec un paillage en Bois Raméal Fragmenté (BRF) pour favoriser leur croissance et économiser l'eau, tout en créant un "couloir bleu et vert" qui améliore le confort thermique. Les espaces verts seront répartis le long des trottoirs, des quais de bus et des zones de stationnement. Cette approche vise à réduire les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air, et offrir un cadre urbain agréable, tout en s'intégrant harmonieusement aux infrastructures de transport et aux aménagements paysagers.

III - Planning

Le planning envisagé des travaux est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : juillet 2026 ;
- Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : janvier 2028
- Date prévisionnelle de mise en service de l'équipement : février 2028.

IV – Plan de financement

L'estimation des travaux est arrêtée à 7 264 964,21 € HT.

Le plan de financement global est le suivant :

	Coût total (TTC)	Montant (HT) des dépenses	Europe (FEDER 21-27)	Territoire de l'Ouest
Dépenses totales	7 882 486,17 €	7 264 964,21€		
Dépenses éligibles FEDER		5 285 467,60 €	3 400 000 €	1 885 467,60 €
Dépenses hors périmètre des subventions		1 979 496,61 €		1 979 496,61 €
Taux d'intervention sur les dépenses totales			47%	53%

Ce projet sera présenté sur le FEDER 21-27 au titre de la fiche action 2.8.4 « *Transport en commun en site propre* ». Avec un taux de subvention de 80% et une aide plafonnée à 4M€ par kilomètre, la subvention accordée devrait être de 3 400 000 € HT ce qui représente 47% du montant du montant total de l'opération. Les dépenses lot n°1 (VRD) du marché de travaux seront présentées.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 20/05/2026.

Où l'exposé du Président de séance,

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260601-2026_016_BC_16-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **APPROUVER le plan prévisionnel de financement de l'opération « Aménagement d'une voie de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur l'Avenue Rico CARPAYE » proposé ci-dessus ;**
- **AUTORISER le Président, ou toute personne habilitée à solliciter la subvention FEDER au titre de la fiche action 2.8.4 « Transport en commun en site propre », pour un montant prévisionnel de 3 400 000 € HT.**
- **ENGAGER le Territoire de l'Ouest à prendre en charge le différentiel entre les subventions réellement perçues et celles sollicitées, les dépenses inéligibles ainsi que le préfinancement de la TVA (le cas échéant) ;**
- **AUTORISER le Président ou toute personne habilitée à signer tous les actes afférents à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président